

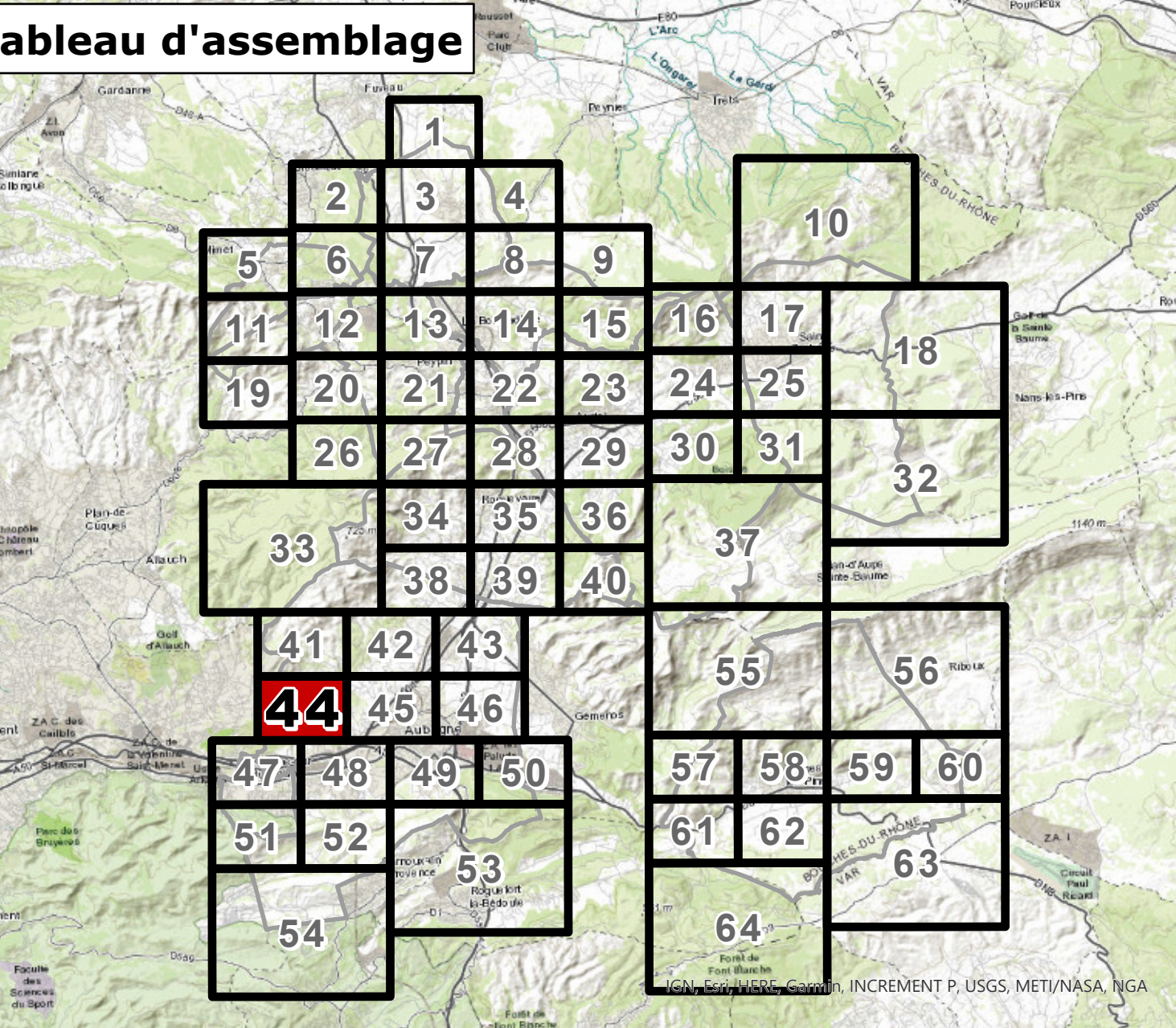
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
44

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT	CLASSE RUISSELLEMENT
Aléa très fort	Classe
Aléa moyen à forte hauteur	R = Renouveler / I = Intensifier / P = Prolonger
Aléa moyen	M = Maîtriser / A = Autre / S = Secteur de projet
Aléa faible	Serres et tunnels agricoles autorisés
Aléa résiduel	

Porter à Connaissance - PAC Huveaune

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSÉS D'EAU SOUTERRAINES	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGE D'EAU
ZS de priorité 1 (P1)	Périètre de protection immédiate
ZS de priorité 2 (P2)	Périètre de protection rapprochée
ZS de priorité 3 (P3)	

Fond de Plan

Parcelaire	Bâti dur	Bâti léger
Élément de repère	Placine ou Plan d'eau	Cimetière

